

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 08/12/2023	L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, M. Christian LAN, M. Michel LÉBOUC, Mme Madeleine BARBELETTE, M. Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT,
Date d'affichage : 08/12/2023	
Nbre de conseillers :	
En exercice : 14	
Présents : 8	
Votants : 13	

Absents excusés :

M. Patrick DEMARQUET

Mme Sylvie COUPE donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER

M. Boris BOYAVAL donne pouvoir à M. Christian LAN

M. Anthony PRUNIER donne pouvoir à M. Michel LÉBOUC

M. Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

M. Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS

N°120/2023

Modification du versement des primes annuelles du personnel

Suite à un échange avec le personnel, il est demandé d'étudier la périodicité des versements des primes sur l'année.

Après analyse en bureau municipal, il est proposé de verser en janvier le solde de l'année précédente puis de verser en juin 40% de l'année en cours.

Ainsi en 2024, en fonction des moyens financiers disponibles les versements pourront s'échelonner jusqu'au vote du budget communale de l'année.

Puis par la suite les versements prendront leur rythme.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** ces propositions, de porter un avenant à la délibération du 12 mai 2022 et les appliquer dès que possible au plus tard dès le vote du budget communal 2024
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à régler cette affaire

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

